



## Mesures sanitaires de l'Église catholique en Hainaut pour lutter contre la pandémie de coronavirus

### *Informations complémentaires – 15 mai 2020*

→ Ces informations sont envoyées aux curés et doyens. Merci de les transmettre à qui de droit (prêtres, diacres, secrétariats...) pour soigner une bonne communication.

Chers confrères,

Lors du dernier conseil national de sécurité, le gouvernement fédéral a annoncé l'évolution de plusieurs mesures concernant l'exercice du culte.

#### **1° De manière générale**

Les consignes sanitaires restent d'application pour les églises.

- Les consignes de distanciation sociale d'1,5 m sont à respecter, avec une exception pour les personnes vivant sous le même toit
- Le principe général est qu'il faut 10 m<sup>2</sup> par personne. Il est demandé aux Fabriques d'église de calculer la superficie de leur église et de voir dès lors combien elle peut accueillir de personnes.
- En fonction de ce nombre, il faut ne garder que le nombre de chaises correspondant au nombre de personnes que l'église peut accueillir, et les disposer avec la distance d'1,5 m entre elles (dans toutes les directions).
- Prévoyez dès maintenant du gel hydro-alcoolique, ainsi que le nettoyage des chaises après chaque célébration.

Ces dispositions seront valables pour les mois à venir, quand les célébrations publiques reprendront.

#### **2° Célébrations des funérailles**

Dès ce 18 mai 2020, les célébrations de funérailles pourront à nouveau avoir lieu dans les églises, avec une limitation de participants à 30 personnes, en respectant les normes de distanciation.

Il s'agit d'un nombre maximum : certaines églises plus petites ne permettront qu'un nombre inférieur de participants. Il est donc sage de voir avec les familles quel est le lieu le plus adapté pour cette célébration : si l'église de leur paroisse est trop petite pour accueillir 30 personnes, ils souhaiteront peut-être une église plus grande dans leur unité pastorale.

Vous pouvez aussi décider que certaines églises sont inadaptées à accueillir une assemblée, étant donné leur taille ou leur configuration.

D'autres mesures sont prises afin d'éviter au maximum les contacts et interactions directes qui amplifient la propagation du virus.

- On se limitera à une liturgie de la Parole et du dernier adieu, l'eucharistie n'est pas autorisée, et on ne distribuera pas la communion à partir de la réserve eucharistique
- On évitera de proposer une démarche d'offrande (patène, croix, etc.) ainsi que la distribution d'images souvenirs
- On n'échangera pas les condoléances à l'église.

La restriction du nombre de participants et les mesures de sécurité restent difficiles à gérer, et un bon dialogue avec les sociétés de pompes funèbres est toujours d'actualité, tant sur le lieu de la célébration que sur ses modalités concrètes.

Comme à l'habitude, ces célébrations peuvent être présidées par un prêtre ou un diacre ou animées par 2 laïcs mandatés.

Pour le casuel : on reprend le casuel ordinaire à partir du moment où les célébrations publiques sont autorisées dans les lieux de culte

### **3° Célébrations des mariages**

Dès ce 18 mai 2020, les célébrations de mariage pourront elles aussi être élargies à 30 participants, toujours en respectant les normes sanitaires.

Dans les faits, la plupart des mariages ont déjà été reportés, car les réceptions restent interdites.

Etant donné la situation, les Evêques ont décidé que ceux qui ont dû postposer leur mariage peuvent, s'ils le demandent, proposer de se marier un *dimanche* à partir du mois de septembre. Rappelons qu'il est toujours possible de se marier un jour de semaine.

### **4° Célébrations dominicales & baptêmes**

Les Evêques ont publié un communiqué hier, qui rappelle que l'ensemble des chefs de culte travaillent en concertation avec les autorités publiques à la reprise des célébrations. Cela ne pourra se faire qu'en respectant un protocole très strict, qui vous sera communiqué après son approbation par le Conseil national de Sécurité.

Pour les baptêmes, prévoyez déjà que les baptêmes communautaires ne seront plus possibles.

Aucune date de reprise n'a encore été fixée.

Merci de votre collaboration à chacun en ces temps difficiles.  
Avec mes salutations bien fraternelles.

*Olivier Fröhlich*  
*Vicaire général*